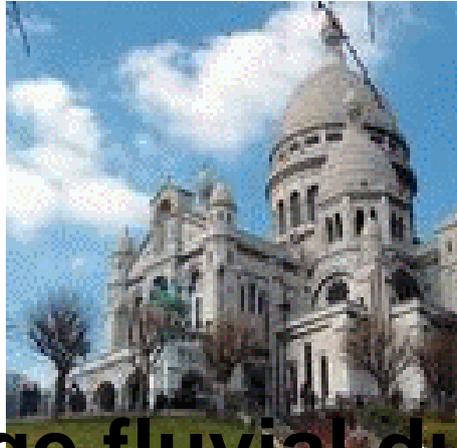


<http://www.pelerinagesdefrance.fr/Pelerinage-fluvial-du-diocese-de-Nanterre>



Pèlerinage fluvial du diocèse de Nanterre

- Autres grands pèlerinages - Sainte Geneviève -



Date de mise en ligne : samedi 9 décembre 2017

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage fluvial du diocèse de Nanterre à sainte Geneviève Le dimanche 7 janvier 2018

« Cette huitième édition du pèlerinage s'inscrit dans une démarche de prière autour de sainte Geneviève, patronne de notre diocèse. Elle sera l'occasion de découvrir l'ordre des vierges consacrées, auquel sainte Geneviève appartenait également et de confier la nouvelle année et notre diocèse à l'intercession de notre protectrice.

Ce 8e pèlerinage est placé sous la conduite de Mgr Michel Aupetit. »

Programme

Le dimanche 7 janvier de 9h30 à 18h30.

Inscription avant le 22 décembre.

Inscriptions

Service pèlerinage

2 avenue Giovanni Boldini - 92160 Antony

Tél. : 01 40 91 98 40

L'ordre des Vierges consacrées

« En cette année de la Vie Consacrée, redécouvrons une vocation ancienne, oubliée pendant des siècles et réapparue depuis le Concile Vatican II : l'ordre des Vierges consacrées qui vivent dans le monde.

Dans l'Église primitive, au côté des apôtres et des premiers chrétiens, il y avait les vierges consacrées dont l'état de vie était en rupture avec les traditions tant juive que romaine. Pour ces deux cultures, il était important que la femme soit mère. Les vierges consacrées menaient une vie de prière et de don aux autres tout en restant dans leur famille. Beaucoup moururent martyres.

L'ordre des Vierges n'a pas d'autre fondateur ou fondatrice que l'Église elle-même qui a puisé son inspiration dans le mystère de Marie. Cette vocation est avant tout ecclésiale. Dès les premiers siècles des femmes étaient consacrées à Dieu par leur évêque. La plus illustre fut sainte Geneviève.

C'est à juste titre pour son exemple de vie de prière et de service que sainte Geneviève est honorée comme patronne de l'ordre des Vierges consacrées qui reflorit depuis une quarantaine d'années après être resté longtemps sous le boisseau.

Au moyen-âge, les grands ordres monastiques se répandirent puis plus tard tous les instituts de vie consacrée.

Mais voilà que le Concile Vatican II a jugé bon de restaurer le rituel de la consécration des vierges « compté parmi les précieux trésors de la liturgie romaine » (Décret du 31 mai 1970).

À la différence des ordres religieux, l'ordo virginium n'a ni règles ni structures communautaires.

Les Vierges consacrées sont reconnues par le droit canon, à côté des moniales, religieuses, ermites et membres des instituts séculiers.

Les Vierges consacrées sont des femmes consacrées à Dieu, comme épouses du Christ au service de l'Église. C'est l'Évêque qui les consacre par un rite liturgique public et solennel dans un état de vie définitif.

Parce que l'Église est vierge, cette vocation est virginale « Je vous ai fiancés à un époux unique comme une vierge pure à présenter au Christ. » 2 Cor 11,2.

Parce que le Christ aime l'Église son Épouse, cette vocation est sponsale. « Ton Seigneur t'épousera » Is 62,5.

C'est comme pour manifester son infinie tendresse pour le genre humain et son désir assoiffé de communion avec chacun que Dieu appelle aujourd'hui des femmes pour les épouser, leur faisant en quelque sorte anticiper sur terre les noces célestes qu'il veut vivre avec tous les baptisés.

Elles ont pour seul signe l'anneau qui leur est passé au doigt et le livre de la prière des heures.

Elles partagent l'existence de leurs contemporains, astreintes comme eux à gagner leur vie là où la providence les a placés. Leur vie est signe de contradiction au plus près d'une humanité appelée à la sainteté et pourtant aux prises à toutes les tentations d'un consumérisme effréné.

Les Vierges consacrées ne s'engagent pas à vivre les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à l'intérieur d'un institut religieux mais pour autant leur unique vœu de don total au CHRIST requiert implicitement l'observance des conseils évangéliques, voie royale du peuple de Dieu en marche.

Elles sont maintenant près de 600 en France et ne cessent de s'accroître partout dans le monde.

On les trouve dans tous les milieux. Elles ont tous les âges et toutes les professions : enseignantes, médecins, aides-soignantes, secrétaires, bibliothécaires, écrivains, théologiennes, aides ménagères, etc... Certaines ont un service d'Église mais leur communauté, à toutes, c'est leur diocèse et leur paroisse qui reçoit le fruit du don de leur vie de prière et de service des frères.

Puisse le renouveau de l'Ordre des Vierges contribuer à la nouvelle Évangélisation et à l'essor de l'Église du XXI^e siècle.

(Marie-Claude Gueydon, Vierge consacrée du diocèse de Nanterre)

Témoignage

Lorsque je me nomme comme telle, j'éprouve beaucoup d'indignité et beaucoup de reconnaissance ...Ni plus ni moins cependant que ce que chacun peut éprouver en découvrant sa vocation d'enfant de Dieu qui est si grande !

En approfondissant ma vocation je redécouvre le baptême, car la mission des Vierges consacrées est de mettre en valeur la grandeur du baptême.

J'ai grandi dans une famille très chrétienne et très vite j'ai été très sensible à la liturgie paroissiale.

Il faut dire que notre ville de 6000 habitants du diocèse de Lyon, était réputée pour sa chrétienté (longues processions de la Fête Dieu parcourant toute la ville, messes solennelles avec chorale d'adultes et chorale d'enfants, etc...) Toute ma nombreuse famille participait à ces célébrations (je revois ma jeune tante juchée sur une échelle accrochant des roses à une tenture de mousseline avant le passage de la procession). Le jour de ma première communion, j'ai décidé de suivre la voie du bien mais les instituts de vie consacrée ne m'attiraient pas. Par contre, j'ai beaucoup pleuré un dimanche où une angine m'empêcha d'aller à la messe.

Plus tard, quand adolescente, j'ai découvert le sens de la vie, je me suis sentie appelée à tout quitter pour le Christ, en renonçant au mariage. J'entrevois ce sacrifice comme un surcroît de fécondité pour l'Église à l'exemple d'Abraham qui en acceptant de perdre un fils voit se multiplier sa descendance. Dès que j'ai eu connaissance de l'existence des Vierges consacrées, j'ai compris que c'était ma place et je me suis précipitée dans la première église parisienne venue pour demander les coordonnées du responsable de la Vie consacrée.

Le jour de la consécration, je me suis dit en voyant l'église se remplir « j'espère qu'ils vont comprendre que c'est pour eux tout ça ! » J'avais déjà en tête les si beaux textes conciliaires « Lumen Gentium » n°40 et 41 : l'appel universel à la sainteté et n°7 : le mystère de l'Église, Épouse du Christ. Et donc, alors que je ne connaissais encore aucune vierge consacrée, je n'étais pas étonnée que le Concile ait remis en lumière cette vocation de consacrées vivant les conseils évangéliques comme tous les chrétiens dans le peuple de Dieu. »

(Marie-Claude Gueydon, Vierge consacrée du diocèse de Nanterre)

Site à consulter

[diocèse Hauts de Seine](#)